

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROANNE - 4201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/07/2024 - 2428 - 2013 B 00177 - 794 062 661 - HOLDING M.A.M.

Plaquette annuelle

EURL HOLDING M.A.M.

Exercice clos le 31/12/2023

certifiée Confiance
H. Honor

EURL HOLDING M.A.M.

au capital de 750 000 €
107 route de Paris
42300 MABLY

Exercice clos le 31/12/2023

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
35 rue Albert Thomas
42300 ROANNE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 800	3 952	2 848	3 250
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	165 271	82 282	82 989	82 501
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 064 220		3 064 220	3 082 600
Créances rattachées aux participations	1 342 730		1 342 730	1 744 699
Autres titres immobilisés				
Prêts				23 036
Autres immobilisations financières	1 495 148		1 495 148	1 495 148
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 074 168	86 234	5 987 934	6 411 233
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	136 114		136 114	163 051
Autres créances	537 383		537 383	291
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	391 944		391 944	462 598
Charges constatées d'avance (3)	1 978		1 978	1 764
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 067 419		1 067 419	627 705
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 141 587	86 234	7 055 353	7 038 938
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				23 036
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	750 000	750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	75 000	75 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 230 856	4 052 465
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 398 658	253 391
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 454 513	5 130 856
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	475 551	949 753
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 497	877 203
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 617	1 684
Dettes fiscales et sociales	87 175	79 441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	600 839	1 908 082
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 055 353	7 038 938
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 240	24 087
(1) Dont à moins d'un an (a)	595 599	1 883 995
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	113	119
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	620 587		620 587	552 762
Chiffre d'affaires net	620 587		620 587	552 762
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			16 855	14 907
Autres produits			11	2
Total produits d'exploitation (I)			637 452	567 671
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			59 008	40 103
Impôts, taxes et versements assimilés			18 035	22 593
Salaires et traitements			372 683	328 823
Charges sociales			183 404	161 264
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			31 604	27 678
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			10	5
Total charges d'exploitation (II)			664 744	580 467
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-27 291	-12 796
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			1 200 000	260 501
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			100 232	24 156
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 300 232	284 657
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			21 203	20 966
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			21 203	20 966
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 279 029	263 691
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 251 738	250 895

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	150 000	9 270
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	150 000	9 270
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	80	175
Sur opérations en capital	3 000	6 599
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 080	6 774
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	146 920	2 496
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	2 087 684	861 598
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	689 027	608 206
BÉNÉFICE OU PERTE	1 398 658	253 391
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 300 054	283 908
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	16 496	20 647

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL HOLDING M.A.M.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 7 055 353 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 398 658 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31.12.2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle ou corporelle acquise séparément est constitué de :

- son prix d'achat y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements, et
- de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 1 à 5 ans

* Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans

* Mobilier : 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition, sont rattachés au prix de revient des titres de participation. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement fiscal selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans (provision réglementée).

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provision pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée et ne figure au passif du bilan au 31.12.2023.

Liste des filiales et participations

*** Sas ENTREPRISE VALLORGE :**

Siège social : 107 route de Paris, 42300 Mably

Siren : 343 517 355

Taux de détention : 100 %

Capital social : 210 000 €

Capitaux propres avant résultat au 31.12.2023 : 1 582 155 €

Résultat net comptable au 31.12.2023 : + 368 770 €

Chiffre d'affaires HT au 31.12.2023 : 12 125 264 €

Valeur brute des Titres de participations : 1 999 900 €

VNC des Titres de participations : 1 999 900 €

Garantie donnée : néant

Dividendes versés : 200 000 €

*** Sas FONCIERE DES BELUZES :**

Siège social : ZA les Beluzes, 42720 Pouilly sur Charlieu

Siren : 394 812 846

Taux de détention : 100 %

Capital social : 60 000 €

Capitaux propres avant résultat au 31.12.2023 : 228 804 €

Résultat net comptable au 31.12.2023 : + 6 893 €

Chiffre d'affaires HT au 31.12.2023 : 134 061 €

Valeur brute des Titres de participations : 1 050 000 €

VNC des Titres de participations : 1 050 000 €

Garantie donnée : néant

Dividendes versés : 800 000 €

*** Sas MUCHACHE :**

Siège social : 107 Route de Paris, 42300 Mably

Siren : 914 830 955

Taux de détention : 34 %

Capital social : 5 000 €

Capitaux propres avant résultat au 31.12.2023 : 6 650 €

Résultat net comptable au 31.12.2023 : + 166 959 €

Chiffre d'affaires HT au 31.12.2023 : 15 000 €

Valeur brute des Titres de participations : 1 700 €

VNC des Titres de participations : 1 700 €

Garantie donnée : néant

Dividendes versés : 0 €

*** SAS SAINT YAN ARMATURES :**

Siège social : 1376 Route de Malfarat, 71340 Saint Bonnet de Cray
 Siren : 915 366 504
 Taux de détention : 50 %
 Capital social : 2 000 €
 Capitaux propres avant résultat au 30.06.2023 : 2 000 €
 Résultat net comptable au 30.06.2023 : 120 258 €
 Chiffre d'affaires HT au 30.06.2023 : 10 000 €
 Valeur brute des Titres de participations : 1 000 €
 VNC des Titres de participations : 1 000 €
 Garantie donnée : néant
 Dividendes versés : 0 €

*** Sas VALLORGE CONSTRUCTION :**

Siège social : 107 route de Paris, 42300 Mably
 Siren 814 237 202
 Taux de détention : 70 %
 Capital social : 10 000 €
 Capitaux propres avant résultat au 31.12.2023 : 487 618 €
 Résultat net comptable au 31.12.2023 : + 313 084 €
 Chiffre d'affaires HT au 31.12.2023 : 5 160 803 €
 Valeur brute des Titres de participations : 7 000 €
 VNC des Titres de participations : 7 000 €
 Garantie donnée : néant
 Dividendes versés : 200 000 €

*** Sas CARRELAGE PEREZ :**

Siège social : sis 120 ZA Les Auges, 42640 Coutouvre
 Siren 980 004 089
 Taux de détention : 70 %
 Capitaux propres avant résultat au 31.12.2023 : N/C
 Valeur brute des Titres de participations : 4 620 €
 VNC des Titres de participations : 4 620 €
 Garantie donnée : néant
 Dividendes versés : 0 €

Indemnité de départ à la retraite

- Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2023 s'élèvent à 48 897 €.

Ce montant est couvert par un contrat souscrit auprès de SMA Vie. La valeur du contrat au 31.12.2023 s'élève à 43 602 €. Il en ressort un engagement net de 5 295 €.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur les hypothèses suivantes :

- Méthode de calcul choisie : rétrospective (méthode des unités de crédit projetées)
- Table de mortalité : Table INSEE 2022
- Taux de revalorisation des salaires : 2 %
- Taux d'actualisation : 3.20 %
- Convention collective : bâtiment
- Age conventionnel de départ : 60-64 ans
- Conditions de départ : départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Taux moyen de charges sociales : 30 %

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 232 €, décomposé de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 232 €.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les services autres que la certification des comptes, tels qu'ils sont définis par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L822-11 : néant.

Autres informations complémentaires

*** Faits marquants de l'exercice clos au 31.12.2023 :**

- Au cours de cet exercice, la société Holding M.A.M a acquis 70 % des titres de la Sas Carrelage Perez et cédé 30 % des titres de la Sas Vallorge Construction.

*** Evénements significatifs intervenus postérieurement à la clôture de l'exercice :**

- Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 400	1 400		6 800
Immobilisations incorporelles	5 400	1 400		6 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	134 981	16 650		151 631
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		13 640		13 640
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	134 981	30 290		165 271
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 807 299	4 620	404 969	4 406 949
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 518 184		23 036	1 495 148
Immobilisations financières	6 325 482	4 620	428 005	5 902 097
ACTIF IMMOBILISE	6 465 863	36 310	428 005	6 074 168

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 150	1 802		3 952
Immobilisations incorporelles	2 150	1 802		3 952
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	52 480	29 780		82 261
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		22		22
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	52 480	29 802		82 282
ACTIF IMMOBILISE	54 630	31 604		86 234

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 513 352 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 342 730		1 342 730
Prêts			
Autres	1 495 148		1 495 148
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	136 114	136 114	
Autres	537 383	537 383	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 978	1 978	
Total	3 513 352	675 475	2 837 877
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	23 036		

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS S/ CREANCES	98 031
ASS. - INT. COURUS DEBITEURS	2 023
Total	100 054

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 750 000,00 Euro décomposé en 75 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	75 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	75 000	10,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 600 839 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	113	113		
- à plus de 1 an à l'origine	475 438	470 198	5 240	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 617	21 617		
Dettes fiscales et sociales	87 175	87 175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	16 497	16 497		
Produits constatés d'avance				
Total	600 839	595 599	5 240	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	474 196			
(**) Dont envers les associés	16 497			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	17 716
AGIOS INT. COURUS A PAYER	113
ASS. - INT. COURUS CREDITEURS	16 497
AUTRES CHARGES PERS. A PAYER	28 075
CHARGES SOCIALES-CHARGES A PAYER	938
ETATS - AUTRES CAP	707
Total	64 046

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST. D AVANCE	1 978		
Total	1 978		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Total	7	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	5 295
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	5 295
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Holding M.A.M.
Société à responsabilité limitée au capital de 750.000 euros
Siège social : ZAC des Tuileries, 107 route de Paris - 42300 MABLY
794 062 661 RCS ROANNE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 31 MAI 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 1 398 657,53 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	1 398 657,53 euros
A la distribution d'un dividende de	75 000,00 euros
Le solde, soit :	1 323 657,53 euros
En totalité au poste « Autres Réserves », qui s'élève ainsi à 5 554 513,31 euros.	

L'Associé unique prend acte qu'il lui a été rappelé que :

- Les revenus distribués sont imposables au titre du Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 30%, soit au titre de l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,8% et au titre des prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine au taux de 17.2%.
- Par dérogation et conformément à l'article 200 A, 2 nouveau du Code général des impôts, les revenus mobiliers peuvent, sur option expresse irrévocable et globale portant sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances du contribuable mentionnés à ce même article, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu après abattement de 40% et aux prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine au taux de 17.2%, après avoir fait l'objet du prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8%. L'option peut être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.
- Conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.
- En application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

L'Associé unique prend acte que chaque part sociale recevra un dividende brut de 1 euro dont il conviendra de déduire, pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, le prélèvement social, soit 17,2 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire de 12,8%, soit 30%, qui sera payé directement par la Société.

L'Associé unique précise que le montant des revenus dont la distribution vous est proposée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 75 000 euros, étant précisé que seuls les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France bénéficient de cet abattement, et ce, uniquement en cas d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

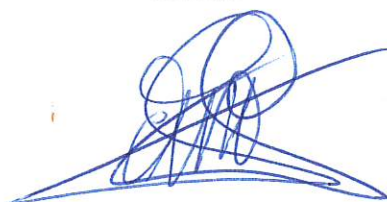
L'Associé unique décide que le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Associé unique constate que compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 6 379 513,31 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants

Exercice clos le	Dividende	Eligible à réfaction (40%)	Non éligible à réfaction (40%)
31 décembre 2022	75.000 €	75.000 €	Néant
31 décembre 2021	50.000 €	50.000 €	Néant
31 décembre 2020	40.000 €	40.000 €	Néant

Certifié conforme
Miguel MUNOZ
 Gérant



HOLDING MAM

Société à Responsabilité Limitée au capital de 750 000 €
Siège social : ZAC DES TUILERIES, 107 route de Paris, 42300 MABLY
R.C.S : RCS ROANNE 794 062 661

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

A l'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée HOLDING MAM

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société à Responsabilité Limitée HOLDING MAM relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821.57 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-80 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation et les créances rattachées, dont le montant figurant à l'actif s'élève à 4 406 950 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et le cas échéant dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans le paragraphe dédié de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission de commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roanne, le 16/05/2024

Pour la société GESCOMM

Valérie GAUMARD

Commissaire aux comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 800	3 952	2 848	3 250
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	165 271	82 282	82 989	82 501
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 064 220		3 064 220	3 062 600
Créances rattachées aux participations	1 342 730		1 342 730	1 744 699
Autres titres immobilisés				
Prêts				23 036
Autres immobilisations financières	1 495 148		1 495 148	1 495 148
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 074 168	86 234	5 987 934	6 411 233
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	136 114		136 114	163 051
Autres créances	537 383		537 383	291
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	391 944		391 944	462 598
Charges constatées d'avance (3)	1 978		1 978	1 764
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 067 419		1 067 419	627 705
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 141 587	86 234	7 055 353	7 038 938
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				23 036
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	750 000	750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	75 000	75 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 230 856	4 052 465
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 398 658	253 391
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 454 513	5 130 856
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	475 551	949 753
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 497	877 203
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 617	1 684
Dettes fiscales et sociales	87 175	79 441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	600 839	1 908 082
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 055 353	7 038 938
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 240	24 087
(1) Dont à moins d'un an (a)	595 599	1 883 995
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	113	119
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	620 587		620 587	552 762
Chiffre d'affaires net	620 587		620 587	552 762
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			16 855	14 907
Autres produits			11	2
Total produits d'exploitation (I)			637 452	567 671
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			59 008	40 103
Impôts, taxes et versements assimilés			18 035	22 593
Salaires et traitements			372 683	328 823
Charges sociales			183 404	161 264
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			31 604	27 678
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			10	5
Total charges d'exploitation (II)			664 744	580 467
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-27 291	-12 796
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			1 200 000	260 501
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			100 232	24 156
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 300 232	284 657
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			21 203	20 966
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			21 203	20 966
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 279 029	263 691
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 251 738	250 895

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	150 000	9 270
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	150 000	9 270
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	80	175
Sur opérations en capital	3 000	6 599
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 080	6 774
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	146 920	2 496
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	2 087 684	861 598
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	689 027	608 206
BENEFICE OU PERTE	1 398 658	253 391
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 300 054	283 908
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	16 496	20 647

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL HOLDING M.A.M.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 7 055 353 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 398 658 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31.12.2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle ou corporelle acquise séparément est constitué de :

- son prix d'achat y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements, et
- de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition, sont rattachés au prix de revient des titres de participation. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement fiscal selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans (provision réglementée).

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée et ne figure au passif du bilan au 31.12.2023.

Liste des filiales et participations

* Sas ENTREPRISE VALLORGE :

Siège social : 107 route de Paris, 42300 Mably

Siren : 343 517 355

Taux de détention : 100 %

Capital social : 210 000 €

Capitaux propres avant résultat au 31.12.2023 : 1 582 155 €

Résultat net comptable au 31.12.2023 : + 368 770 €

Chiffre d'affaires HT au 31.12.2023 : 12 125 264 €

Valeur brute des Titres de participations : 1 999 900 €

VNC des Titres de participations : 1 999 900 €

Garantie donnée : néant

Dividendes versés : 200 000 €

* Sas FONCIERE DES BELUZES :

Siège social : ZA les Beluzes, 42720 Pouilly sur Charlieu

Siren : 394 812 846

Taux de détention : 100 %

Capital social : 60 000 €

Capitaux propres avant résultat au 31.12.2023 : 228 804 €

Résultat net comptable au 31.12.2023 : + 6 893 €

Chiffre d'affaires HT au 31.12.2023 : 134 061 €

Valeur brute des Titres de participations : 1 050 000 €

VNC des Titres de participations : 1 050 000 €

Garantie donnée : néant

Dividendes versés : 800 000 €

* Sas MUCHACHE :

Siège social : 107 Route de Paris, 42300 Mably

Siren : 914 830 955

Taux de détention : 34 %

Capital social : 5 000 €

Capitaux propres avant résultat au 31.12.2023 : 6 650 €

Résultat net comptable au 31.12.2023 : + 166 959 €

Chiffre d'affaires HT au 31.12.2023 : 15 000 €

Valeur brute des Titres de participations : 1 700 €

VNC des Titres de participations : 1 700 €

Garantie donnée : néant

Dividendes versés : 0 €

Règles et méthodes comptables

*** SAS SAINT YAN ARMATURES :**

Siège social : 1376 Route de Malfarat, 71340 Saint Bonnet de Cray

Siren : 915 366 504

Taux de détention : 50 %

Capital social : 2 000 €

Capitaux propres avant résultat au 30.06.2023 : 2 000 €

Résultat net comptable au 30.06.2023 : 120 258 €

Chiffre d'affaires HT au 30.06.2023 : 10 000 €

Valeur brute des Titres de participations : 1 000 €

VNC des Titres de participations : 1 000 €

Garantie donnée : néant

Dividendes versés : 0 €

*** Sas VALLORGE CONSTRUCTION :**

Siège social : 107 route de Paris, 42300 Mably

Siren 814 237 202

Taux de détention : 70 %

Capital social : 10 000 €

Capitaux propres avant résultat au 31.12.2023 : 487 618 €

Résultat net comptable au 31.12.2023 : + 313 084 €

Chiffre d'affaires HT au 31.12.2023 : 5 160 803 €

Valeur brute des Titres de participations : 7 000 €

VNC des Titres de participations : 7 000 €

Garantie donnée : néant

Dividendes versés : 200 000 €

*** Sas CARRELAGE PEREZ :**

Siège social : sis 120 ZA Les Auges, 42640 Coutouvre

Siren 980 004 089

Taux de détention : 70 %

Capitaux propres avant résultat au 31.12.2023 : N/C

Valeur brute des Titres de participations : 4 620 €

VNC des Titres de participations : 4 620 €

Garantie donnée : néant

Dividendes versés : 0 €

Indemnité de départ à la retraite

- Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2023 s'élèvent à 48 897 €.

Ce montant est couvert par un contrat souscrit auprès de SMA Vie. La valeur du contrat au 31.12.2023 s'élève à 43 602 €. Il en ressort un engagement net de 5 295 €.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur les hypothèses suivantes :

- Méthode de calcul choisie : rétrospective (méthode des unités de crédit projetées)
- Table de mortalité : Table INSEE 2022
- Taux de revalorisation des salaires : 2 %
- Taux d'actualisation : 3.20 %
- Convention collective : bâtiment
- Age conventionnel de départ : 60-64 ans
- Conditions de départ : départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Taux moyen de charges sociales : 30 %

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 232 €, décomposé de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1 232 €.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les services autres que la certification des comptes, tels qu'ils sont définis par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L822-11 : néant.

Autres informations complémentaires

*** Faits marquants de l'exercice clos au 31.12.2023 :**

- Au cours de cet exercice, la société Holding M.A.M a acquis 70 % des titres de la Sas Carrelage Perez et cédé 30 % des titres de la Sas Vallorge Construction.

*** Evénements significatifs intervenus postérieurement à la clôture de l'exercice :**

- Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 400	1 400		6 800
Immobilisations incorporelles	5 400	1 400		6 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	134 981	16 650		151 631
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		13 640		13 640
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	134 981	30 290		165 271
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 807 299	4 620	404 969	4 406 949
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 518 184		23 036	1 495 148
Immobilisations financières	6 325 482	4 620	428 005	5 902 097
ACTIF IMMOBILISE	6 465 863	36 310	428 005	6 074 168

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 150	1 802		3 952
Immobilisations incorporelles	2 150	1 802		3 952
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	52 480	29 780		82 261
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		22		22
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	52 480	29 802		82 282
ACTIF IMMOBILISE	54 630	31 604		86 234

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 513 352 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 342 730		1 342 730
Prêts			
Autres	1 495 148		1 495 148
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	136 114	136 114	
Autres	537 383	537 383	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 978	1 978	
Total	3 513 352	675 475	2 837 877
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	23 036		

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS S/ CREANCES	98 031
ASS. - INT. COURUS DEBITEURS	2 023
Total	100 054

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 750 000,00 Euro décomposé en 75 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	75 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	75 000	10,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 600 839 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	113	113		
- à plus de 1 an à l'origine	475 438	470 198	5 240	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 617	21 617		
Dettes fiscales et sociales	87 175	87 175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	16 497	16 497		
Produits constatés d'avance				
Total	600 839	595 599	5 240	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	474 196			
(**) Dont envers les associés	16 497			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	17 716
AGIOS INT. COURUS A PAYER	113
ASS. - INT. COURUS CREDITEURS	16 497
AUTRES CHARGES PERS. A PAYER	28 075
CHARGES SOCIALES-CHARGES A PAYER	938
ETATS - AUTRES CAP	707
Total	64 046

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST. D AVANCE	1 978		
Total	1 978		

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Total	7	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	5 295
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	5 295
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	